

Image not found or type unknown



## paiement d'un acte notarié

Par **calie69**, le **12/04/2013** à **17:57**

Bonjour,

Je viens auprès de vous car je suis dans une incertitude, voilà en procédure de partage de bien immobilier pour cause de divorce consentement mutuel nous sommes passer devant notaire pour établir l'acte à fournir avec la requet de divorce mais voilà notre notaire nous oblige à lui régler l'acte à la signature de notre accord sur notre partage alors qu'elle a reçu une avance sur provision es légale et/ou en a -t-elle le droit?.